



**Ville de Dreux**

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2023

### DÉLIBÉRATION N°DEL2023-174

#### Mise en place de deux heures de stationnement gratuit dans les parkings souterrains (Stationnement)

3.5

Rapporteur : Sébastien LEROUX

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice | <b>39</b> |
| Nombre de présents            | <b>28</b> |
| Nombre de pouvoirs            | <b>11</b> |
| Votants                       | <b>39</b> |

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 06 décembre 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Huguette POISSON, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

#### Pouvoirs

Talal ABDELKADER donne procuration à Caroline VABRE, Fouzia KAMAL donne procuration à Mariam CISSE, Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Sophie WILLEMIN, Alain GUENZI donne procuration à Christine PICARD, Valérie VERDIER-DAUTRÊME donne procuration à Sébastien LEROUX, Jacques ALIM donne procuration à Aissa HIRTI, Amber NIAZ donne procuration à Yucel KISA, Nicola CARNEVALE donne procuration à François JAGUIN, Josette MARTIN donne procuration à Ratko KLISURA, Florence ARCHAMBAUDIERE donne procuration à André HOMPS

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Silvia COUSIN

La municipalité souhaite favoriser l'activité économique des commerces en maintenant l'attractivité du centre-ville à l'approche des fêtes de fin d'année et au début des soldes d'hiver 2024.

Les automobilistes seront encouragés à utiliser les parkings en ouvrage afin d'offrir aux autres usagers un nombre de places suffisantes sur lesquelles la rotation permet la satisfaction des différents besoins et d'agir en faveur du pouvoir d'achat des administrés.

Il est proposé de rendre gratuites les deux premières heures de stationnement dans les deux parkings municipaux souterrains de la place Mésirard et de la place Métézeau, du 18 décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 inclus, et du 10 janvier 2024 au 14 janvier 2024.

À la suite de ces deux heures de gratuité, la tarification normale sera appliquée au stationnement des automobiles.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Sébastien LEROUX,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité

- Décide la gratuité de 2 heures de stationnement dans les parkings souterrains de la ville du 18 décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et du 10 janvier 2024 au 14 janvier 2024.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux  
le 14 décembre 2023

**Le Maire,**  
**Conseiller régional,**  
  
**Pierre-Frédéric BILLET**

Accusé de réception en préfecture  
028-212801344-20231214-DEL2023-174-AI  
Date de télétransmission : 14/12/2023  
Date de réception préfecture : 14/12/2023

Mairie de Dreux

2 rue de Châteaudun – BP 80 129 – 28 103 Dreux cedex – Tél. 02 37 38 84 12 – [www.dreux.com](http://www.dreux.com)